



La **Société de la famille Acadienne TERRIOT** est une organisation volontaire qui existe pour le bienfait de tous les descendants de Jehan et de Perrine Terriot. Le but de l'organisation est de

- (1) consolidé la généalogie existantes pour tous les descendants de Jehan et Perrine Terriot, et pour
- (2) formé une organisation de famille de délégués qui chacun représente leur 'Grand-Branche' respectif.

**Le Délégué.** Le concept du 'délégué' va aux jours tôt de l'Acadie quand nos ancêtres se sont régis par cependant une forme de gouvernement simple mais néanmoins représentative en utilisant des délégués. Chaque délégué représentait une population spécifique d'Acadiens. Dans notre organisation, chaque délégué apporte la généalogie de sa branche. En retour, cette généalogie est examinée par les autres délégués pour identifier et résoudre aucunes contradictions. Le résultat est une généalogie intégré qui est plus grande et meilleur que la somme de ses différentes généalogies de chaque branche. Les travaux du délégué représentent son 'Grande-Branche' non seulement au reste de l'organisation mais aux visiteurs de notre site Web, qui est essentiellement le reste du monde. En outre, chaque délégué est encouragé à continuer à ajouter et à améliorer la généalogie de sa 'Grande-Branche'. Une doctrine importante de notre politique pour nos données de site Internet est qu'aucune statistique essentielle n'est publiée pour aucun de nos membres de famille vivants.

**La Grande-Branche.** Un des aspects principaux de notre organisation est qu'elle est basée sur la structure de 'Grande-Branche' de la famille. La 'Grande-Branche' est un concept conçu par la Société de la famille Acadienne Terriot avec droits d'auteur garanti qui nous serve à rendre facile le procès de organiser notre généalogie de famille et de diriger le grand nombre de branches.

La base pour un 'Grand-Branche' est les descendants mâles mariés de la neuvième génération de Jehan et de Perrine Terriot et les descendants femelles mariés de les 2èmes à les 9èmes générations. Nous distinguons les deux types de Grand-Branches parce que la première catégorie (ceux pour les petits-fils héréditaires) est les branches qui grandissent toujours et qui doit donc être mises à jour. D'autre part, puisque la deuxième catégorie des branches (ceux des petites-filles héréditaires) identifient toutes les familles qui sont liées à la famille de Terriot par mariage, ceux sont importants aussi bien. Cependant, la documentation pour ces branches ne sont pas si étendue. Une fois que nous

avons identifié la famille immédiate de la petite-fille héréditaire, aucune autre addition ou révision ne doit être faite à cette branche.

Nous avons choisi la 9ème génération comme base pour notre organisation parce que pour la plupart de nous, la 9ème génération représente nos arrière-grands-pères qui sont très important à la plupart de nous. Il est plus difficile de se relier avec des ancêtres au delà de la 9ème génération.

**Notre Plan d'Affaire.** La Société de la famille Acadienne TERRIOT est une organisation à but non lucratif qui est en fonds privé. Aucun dû ou honoraire n'est exigé pour participer à cette organisation. Comme vous pouvez déjà le constater, l'organisation a actuellement plusieurs sites Web, une pour la famille plus grande des Terriot ([www.terriaud.org](http://www.terriaud.org)) et d'autres pour les grand-branches, telles que la Grand-Branche de Joseph et Théogénie ([www.terriaud.org/joseph-theogenie/](http://www.terriaud.org/joseph-theogenie/)), une dévoué pour l'utilisation par nos délégués et ensuite beaucoup d'autres qui sont produits pour les projets spéciaux. Par les sites Internet, les délégués échangent des nouvelles, des informations sur notre généalogie, des antécédents familiaux, la musique, la nourriture, la langue et d'autres sujets culturels. Nous vous encourageons à visiter le site Internet de Grand-Branche de Joseph et Théogénie qui existe aujourd'hui comme exemple. Notre organisation a été honorée aussi en 2003 et de nouveau en 2007 où nous avons été choisis pour publier et maintenir les sites Internet de famille Theriault pour le Congrès Mondial acadien (CMA2004) en 2004 tenu à la Nouvelle Écosse, Canada et en 2009, encore qui sera tenu au Nouveau Brunswick, Canada.

Fondé en 1999, l'organisation est un essai pour déterminer si qu'une organisation à base d'Internet peut réussir à consolider et intégrer la généalogie des descendants de Jehan et Perrine Terriot. En plus de son but généalogique, elle a également un but social pour voir si que nous pouvons 'rassembler 'les diverses branches de la famille qu'ils se rendent au moins compte de l'un l'autre, et si tout va bien, commencer à se connaître et peut-être même à commencer à entreprendre des projets de famille liés à la généalogie. Nous utilisons notre site Internet comme notre instrument principal pour nous informer et pour informer le monde de chacune de nos Grandes branches respectif et pour lever la conscience de ces Grandes branches en documentant la généalogie, l'histoire, les photos et en partagent les nouvelles de ces Grandes branches.

Certains des projets que nous avons commencé à travailler incluent étudier les moyens pour reconstituer le tombeau de Pierre Theriot en Convent, Louisiane ; travaillant ensemble pour résoudre la biographie et la généalogie de certains de nos ancêtres tels que Jean Baptiste Terriot [ 6267 ], fils de Charles Terriot et Angélique Doiron ; résolvant la confusion entre Joseph dit Le Bonhomme Thériot (1728-1759) et d'un deuxième Joseph (1732 - avant 1796), mari de Madeleine BOURGEOIS, et d'autres contradictions plus mineures. Un autre projet très important est le Projet d'ADN de Nom de famille Terriot (voir la section de Projet de Nom de famille d'ADN Terriot de notre site Internet de famille (<http://www.terriaud.org/dna.htm>)). Par ce projet, nous sommes capables d'aider nos membres de famille à déterminer si leur génétique correspond à la génétique

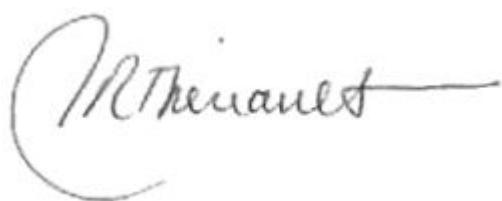
de la famille Terriot quand leur documentation de généalogie ne peut pas être accomplie.

**Notre Adhésion.** L'adhésion de cette organisation est limitée à deux délégués par Grande branche. Un membre de la famille Terriot ou le descendant direct ou indirect ou le membre par mariage, peut demander l'adhésion si :

1. la généalogie de sa Grande branche n'est pas incluse dans l'Archive de Jehan Terriot et l'individu a quelques renseignements sur la généalogie pour la branche, l'individu est disposé à travailler avec la Société pour explorer, développer et intégrer la généalogie de branche dans l'Archive et est disposé à représenter la Grande branche dans les questions se rapportant à la Société en incluant des visiteurs du site Internet de Jehan et Perrine Terriot; ou

2. la généalogie de sa Grande branche est incluse dans l'Archive de Jehan Terriot, un poste est libre en les délégués représentent actuellement la branche et l'individu est disposé à représenter la Grande branche dans les questions rapportant à la Société incluant des visiteurs du site Internet de Jehan et Perrine Terriot.

Dans l'un ou l'autre cas, la Société offrira une position d'adhésion à l'individu. Comme un membre, l'individu aura l'approche libre à toute la documentation de la Société incluant le document de 950 pages "Descendants de Jehan et Perrine Terriot" qui présente les travaux complets de la Société aujourd'hui et travaillera avec d'autres membres pour avancer les buts de la Société. Il n'y a aucune cotisation d'adhésion ou fées. Notre adresse est montrée ci-dessous.



Joseph R. T. Theriault  
Fondateur / Directeur

Société de la famille acadienne TERRIOT  
Harvard, Massachusetts 01451  
Courriel: joseph.ralph@terriaud.org